

# LA PRÉPARATION DE TERRAIN



Quand vient le temps de reboiser, le terrain est parfois envahi de broussailles et d'arbustes. On retrouve même à l'occasion les déchets de la coupe précédente éparpillés à la grandeur du parterre. Une préparation du terrain serait alors très profitable aux jeunes arbres, en créant un milieu favorable à leur croissance. Plusieurs interventions peuvent être réalisées pour préparer le terrain dont le scarifiage du sol, le dégagement des débris de coupe et le contrôle de la végétation concurrente.

## PRÉPARATION DU SOL (scarifiage)



Préparation du sol effectuée par un scarificateur à disques. Source: OPBRQ

Dans les champs agricoles abandonnés et dans les vieilles coupes à blanc, on retrouve souvent très peu de jeunes arbres pouvant assurer le développement d'une nouvelle forêt. Vous devez donc la plupart du temps faire un reboisement. Toutefois, si aucune préparation du terrain n'est réalisée avant la plantation, les semis ont peu de chances de survivre. En effet, si les arbres ont de la difficulté à s'implanter naturellement, il est probable qu'il en soit de même pour les arbres reboisés! Une préparation du sol facilitera non seulement la survie des jeunes plants, mais également le développement de graines déjà présentes dans le sol.

## Qu'est-ce que c'est ?

La préparation du sol, appelée aussi scarifiage ou labourage, est un mélange de la terre sur une profondeur de 5 à 15 centimètres (2 à 6 po). Elle améliore la croissance des plants en assurant une meilleure circulation de l'air et de l'eau dans le sol. De plus, le scarifiage facilite le travail des planteurs par la création de sillons sur le terrain.

## Outils utilisés

Différents outils peuvent être employés pour le scarifiage. En premier lieu, la charrue et la herse, que vous possédez peut-être déjà si vous cultivez la terre. Ceux-ci sont particulièrement utiles dans les champs agricoles abandonnés. La herse forestière peut aussi être utilisée.



Scarifiage du sol effectué à l'aide d'une herse forestière. Source: SPBM

Également, le scarificateur à disques tiré par une débuseuse ou un bélier mécanique peut être employé. Tout comme la herse, il crée des sillons continus sur le terrain, ce qui facilite le déplacement des reboiseurs. Enfin, le scarifiage du sol peut aussi être réalisé à l'aide d'un scarificateur à sillons intermittents (braky), monté sur un tracteur de ferme ou sur une débuseuse. Bien que ce dernier outil soit très utile dans les champs abandonnés, il peut parfois rendre la tâche difficile aux planteurs. En effet, lorsque le terrain est accidenté, ces derniers perdent leur temps à localiser le sillon avant d'y planter leurs arbres. Le scarifiage peut aussi être fait de façon manuelle quoiqu'il exige un travail beaucoup plus exigeant (pelle, bêche, taupe...).



Le scarifiage par sillons intermittents de ce champ abandonné permet aux reboiseurs de localiser rapidement les sillons. Source: SPBM

## DÉGAGEMENT DES DÉBRIS DE COUPE



Dégagement des débris de coupe en bandes appelées « andains ». Source: SPBM

Un terrain où les arbres ont été coupés est habituellement couvert de morceaux de bois inutilisés. Avant le reboisement, il est important d'enlever ces débris du sol s'ils sont trop nombreux. En effet, un jeune plant enterré par des branches mortes n'a pas accès à l'air et à la lumière. Sa survie peut ainsi être très compromise. De plus, la présence importante de débris augmentera la difficulté des opérations de dégagement mécanique pour les futures années. Les frais y étant reliés le seront également.

## Qu'est-ce que c'est ?

Le dégagement des débris de coupe consiste à entasser les branches mortes, les vieux billots et les autres résidus de coupe en bandes appelées « andains ». Cette préparation de terrain facilite la mise en terre des plants, crée un milieu favorable à leur croissance et peut effectuer un léger scarifiage du sol.



La mise en andains des déchets de coupe facilite le reboisement. Source: SPBM

# LA PRÉPARATION DE TERRAIN

## Outils utilisés

Ce type de préparation de terrain peut être effectué à l'aide d'un peigne monté sur une débrousseuse, sur un tracteur à chenilles ou sur roues, ou sur un bélier mécanique. Une lame droite ou en « V » montée sur un tracteur à chenilles peut aussi être utilisée pour empiler les débris de coupe.



Peigne monté sur un tracteur sur roues.  
Source: OPBRQ

Lors de la mise en tas des déchets, il est important de ne pas gratter la terre jusqu'au sol minéral. Le sol minéral est situé sous la couche tourbeuse de débris peu ou pas décomposés. Il s'agit d'une couche qui retient très peu l'eau. Par conséquent, si le sol minéral est exposé, l'eau de surface ne sera pas absorbée en profondeur. Elle ruissellera donc sur le terrain en l'érodant sur son passage.

## CONTRÔLE DE LA VÉGÉTATION COMPÉTITRICE

Avant de reboiser, une visite du terrain est essentielle pour vérifier l'état de la végétation indésirable tels broussailles, framboisiers, saules, aulnes, etc. Cette végétation, lorsqu'elle est très dense, peut parfois nuire à la croissance des jeunes arbres. Il peut donc être très utile de la supprimer avant de mettre en terre les plants, afin de leur donner une première chance sur le terrain. Cette préparation de terrain est aussi appelée débroussaillage et dégagement.



Des jeunes plants reboisés sur ce terrain envahi par les arbustes ont peu de chances de survivre.  
Source: OPBRQ

## Qu'est-ce que c'est ?

Le débroussaillage se fait en éliminant la végétation indésirable qui risque de ralentir la croissance des arbres désirés ou de les supprimer. Les arbres désirés sont ceux pour lesquels il existe un marché comme le sapin, l'épinette, l'érable, etc. Toutefois, si vous ne croyez pas que cette végétation mettra en danger la survie des jeunes plants, laissez-la où elle est. Elle pourra les protéger de la sécheresse et du gel.

La végétation indésirable n'est pas éliminée à tout jamais! Les années suivant sa suppression, elle peut croître de nouveau et plus rapidement encore! Cependant, les jeunes plants auront pu profiter de son absence pour se développer, jouir de l'espace disponible et de l'abondance d'eau et de lumière.



Débroussaillage mécanique effectué à l'aide d'une débrousailleuse. Source: MRN

## Outils utilisés

L'élimination de la végétation indésirable peut se faire manuellement ou mécaniquement. Avant de choisir votre méthode de travail, évaluez les superficies à traiter et le type de végétation à supprimer.

Le dégagement manuel peut se faire avec le couteau suédois, la machette ou le sécateur. La hache est fortement déconseillée pour la préparation de terrain, vu les risques d'accidents très élevés. La végétation éliminée peut cependant être stimulée par la coupe manuelle des tiges et croître encore plus rapidement. Si vous traitez de petites superficies, cette méthode est avantageuse car elle est peu coûteuse et nécessite peu d'outils de travail.



Épandage aérien de produits chimiques pour tuer les arbustes et les broussailles avant le reboisement.  
Source: OPBRQ

Toutefois, la méthode manuelle n'est pas rentable lorsque vous débroussailliez de grands terrains. Vous préférerez alors, avec raison, les outils motorisés telles la débrousailleuse et la déchiqueteuse.

Rappelez-vous que cette méthode, dite mécanique, n'élimine pas, elle non plus, pour toujours les broussailles puisque leur croissance peut encore, selon la végétation coupée, être stimulée par la coupe de la tige. Ne vous surprenez donc pas si vous devez répéter l'opération tous les ans ou deux ans, jusqu'à ce que les plants aient dépassé la végétation indésirable en hauteur. Toutefois, en traitant le terrain entre juillet et le début septembre, vous diminuerez les risques que des tiges se développent à partir de vieilles souches.

La préparation du terrain est une étape qu'il ne faut surtout pas négliger avant le reboisement. Non seulement elle augmente les chances de survie de vos plants, mais elle facilite aussi le travail de vos reboiseurs, qui seront donc plus productifs! C'est le succès de votre plantation qui en dépend!

## Autres sources d'information

**Gestion du boisé**, 1980. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, direction de l'enseignement en agro-alimentaire, leçon 5.

**Réussir ma forêt**, 1987. Guide d'aménagement des forêts privées, service canadien des forêts.

**Sylviculture d'un boisé privé**, 1989. OPBRQ, CERFO.